

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date Convocation
18 septembre 2017
Date Affichage
18 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept,
le 28 septembre à 20 heures

Nombres de conseillers :
en exercice
14
Présents
12
Votants
13

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de M. MONNERIE Philippe, Maire
Présents : BARBÈS Didier, BARON Alain, BERTHELOT Eric, BOURGET Patricia, CAILLAUD Christian Carl, DELABARRE Sylviane, GIROUX Véronique, HAZARD Patrick, LEGENDRE Bertrand, MARGUERITTE Valérie, MONNERIE Philippe, VAUDIN Karine.
Absents : ADAM LECOQ Stéphanie (a donné pouvoir à Mme BOURGET Patricia), LANGLAIS Eric.
formant la majorité des membres en exercice
Madame VAUDIN a été élue secrétaire.

2017/78

OBJET : LOTISSEMENT « LES FOUILLAIS »
DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT.

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours, de la Poste d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotage.

Monsieur le 3^{ème} Adjoint soumet au Conseil Municipal la proposition de la Commission « Communication » du 27 septembre dernier concernant la dénomination des rues du lotissement « Les Fouillais ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE la proposition de dénomination des rues du lotissement « Les Fouillais » suivante :



AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la numérotage des immeubles de ce lotissement.

Affaire inscrite à l'ordre du jour
Pour copie conforme
Le registre dûment signé

Transmis
en Préfecture,
le 5/10/2017

Le Maire
MONNERIE Philippe